



Non respect du bon de commande

Par **Eliseka1204**, le **05/04/2015 à 18:30**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterais avoir des conseils sur des travaux que je fais réaliser et qui ne sont pas conformes au bon de commande signé.rnrnJ'ai demandé plusieurs prestations, dont la réalisation d'une terrasse de 35m2 avec pavés. Celle-ci ne fait au final que 30m2, dont 20m2 sont faits de pavés et le reste de gravillons.rnL'entrepreneur m'a expliqué que le retrait de l'ancienne terrasse (non prévue dans le contrat et donc non demandé) l'a amené à revoir la superficie de la terrasse.rnUne autre des prestations indiquée sur le contrat n'est pas non plus conforme (matériau différent).rrnrnLes travaux n'étant pas complètement fini, je n'ai pas réglé le solde de ces prestations. rnrnQuels sont les procédures à suivre en cas de litige ? Et dans ce cas, dois-je régler la totalité du solde à l'entrepreneur ?